

AURILLAC AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 4 MAI 2026

La séance est ouverte à 18h45, sous la présidence de M. Patrick CASAGRANDE, Président d'Aurillac Agglomération.

ORDRE DU JOUR

A- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

B- PRESENCES/ ABSENCES/ PROCURATIONS

C- APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 23 FEVRIER ET DU 14 AVRIL

D- ORDRE DU JOUR DES DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

N° 1: Désignation des Commissions de Travail du Conseil

N° 2: Création et Composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Spécialisée des Marchés

N° 3: Création et Composition de la Commission de Délégation de Service Public

N° 4: Création et Composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

N° 5: Création et Composition de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes en situation de Handicap

N° 6: Comité Social Territorial - Composition en vue des élections professionnelles du 10 décembre 2026

N° 7: Société Anonyme Publique Locale "Aurillac Développement" - Désignation des représentant(e)s permanent(e)s au Conseil et du (de la) représentant(e) permanent(e) aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires

N° 8: Société Anonyme Publique Locale "STABUS" - Désignation des représentant(e)s permanent(e)s au Conseil d'Administration et du (de la) représentant(e) permanent(e) aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires

N° 9: SEM SEBA 15 (Société d'Économie Mixte d'Aménagement et de Construction du Bassin d'Aurillac) - Désignation des représentant(e)s permanent(e)s au Conseil d'Administration et du(de la) représentant(e) permanent(e) aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires

N° 10 : Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au Syndicat Mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie

N° 11: Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal

N° 12: EPIC "Office de Tourisme" - Désignation des représentant(e)s d'Aurillac Agglomération au sein du Comité de Direction

N° 13: Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au sein de l'instance de suivi et de contrôle de l'Entente constituée avec le SYDED du Lot pour le tri des déchets recyclables

N° 14: Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au sein de l'instance de suivi et de contrôle de l'Entente constituée avec les Communautés de Communes de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

N° 15: Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération dans divers organismes extérieurs

N° 16 : Création des emplois "Collaborateurs de Cabinet" - Annule et remplace la délibération n°DEL_2026_066 du 14 avril 2026 - Approbation du montant des crédits affectés

N° 17: Fixation des indemnités de fonction du Président, des Vice-Président(e)s et des Conseillers(ères) Délégué(e)s

N° 18: Création de terrains familiaux locatifs - Plan de financement prévisionnel et demande de subventions dans le cadre de l'appel à projets 2026 portant sur l'attribution des subventions d'investissements du BOP 135

E- DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL DEPUIS LE 23 FEVRIER 2026

F- QUESTIONS DIVERSES

A noter : Ont été remises sur table les délibérations n° 1, n° 4 et n° 5 ainsi que l'annexe modifiée à la délibération n° 17.

M. LE PRESIDENT- Bonsoir à toutes, bonsoir à tous. On a quelques absents, mais il y a peut-être des pouvoirs, on va regarder cela en faisant l'appel.

Je voudrais m'excuser, excuser l'administration pour la transmission un peu tardive du dossier. J'imagine que certains d'entre vous ne l'ont eu au courrier qu'aujourd'hui, voire pas du tout. Ce sera corrigé évidemment quand vous serez, chacun, équipé de vos outils numériques, puisque l'envoi par mail sera aussi doublé d'un envoi dans le logiciel de lecture des délibérations. On est encore dans notre période un petit peu provisoire.

Je vais procéder sans attendre à l'appel.

APPEL DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Michel ANDRIEU : présent

André ARNAL : présent

Jean-François BARRIER : présent
Roger BARRIER : excusé
Didier BERGERON : présent
Isabelle BERGHEAUD : présente
Nathalie BESSIERES : présente
Emmanuel BILLOUX : présent
Patrick BOISSET : présent
Nicolas BONNET : présent
Jean BOUNIOL : présent
Edwige CAMBOU-FREYSSAC : présente
Patrick CASAGRANDE : présent
Jean-Pierre CAVANIE : présent
Mélissa CLEMENT : présente
Nathalie CLUSE : présente
Audrey CORNET-VARGAS : présente
Laurent COURCHINOUX : présent
Natacha DELFAU : présente
Patrick DELORT : présent
Jean-Luc DONEYS : absent, représenté par Valérie SEMETEYS
Emmanuel ESTEVES : présent
Louis ESTEVES : présent
Philippe FABRE : présent
Dominique FABREGUES : absent, représenté par Bernadette GINEZ
Aymeric FAIVRE : présent
Jean-Michel FAUBLADIER : absent, suppléé par Sylvain FONTALIVE
Robert FONTUGNE : présent
Stéphane FRÉCHOU : présent
Nathalie GARDES : présente
Bernadette GINEZ : présente
Frédéric GODBARGE : présent
Evelyne LADRAS : présente
Isabelle LANTUEJOL : présente
Dominique LAVIGNE : présente
Thierry LEYMARIE : présent
David LOPEZ : présent
Catherine MANHEVAL : présente
Léa MARRE : présente
Laurent MARTRES : absent, représenté par Stéphanie ROUCHET
Céline MAS : présente
Magali MAUREL : présente
Philippe MAURS : présent
Maryline MONTEILLET : présente
Jean-Paul NICOLAS : présent
Gilbert NUMITOR : présent
Marie-José ORTIGUES : présente
Jean-Pierre PICARD : présent
Christian POULHES : présent
Gérard PRADAL : présent
Sébastien PRAT : présent
Jean-Louis PRAX : présent
Jean-François RAMOND : présent
Georges RAMOS : présent
Caroline REVEILLOU : présente
Marie-Agnès ROCH : présente

Geneviève ROLLAND : présente
 Stéphanie ROUCHET : présente
 Benjamin ROUME : présent
 Valérie RUEDA : présente
 Djouma SALMI : présente
 Hervé SEGUIS : présent
 Valérie SEMETEYS : présente
 Marie-Hélène SERONIE : présente
 Sandrine TAILLEFER-PATRIER : présente
 Jean-Luc TOURLAN : présent
 Didier VAILLE : absent, représenté par Audrey CORNET-VARGAS
 Julien VIDALINC : présent.

M. LE PRESIDENT- Je vous remercie, on va ouvrir la séance.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Nicolas BONNET, plus jeune conseiller, est désigné secrétaire de séance.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DU 23 FEVRIER ET DU 14 AVRIL 2026

M. LE PRESIDENT- Y a-t-il des abstentions ou des oppositions sur les procès-verbaux du 23 février et du 14 avril ? Non. Donc je considère qu'ils sont approuvés.

DÉLIBÉRATION N° 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES COMMISSIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La première délibération est dédiée à la désignation des commissions de travail du Conseil. Je vous fais une petite explication rapide sur le fonctionnement des commissions sur la mandature qui s'ouvre.

Les commissions seront réunies préalablement au Bureau Communautaire et préalablement au Conseil Communautaire. Elles représenteront le début du train qui nous amène jusqu'à un Conseil. Les commissions thématiques seront dédiées à l'étude des délibérations qui sont programmées pour le prochain Conseil, en présence évidemment des services administratifs, et c'est l'occasion pour chacun de poser des questions, demander des précisions. La différence avec ce qui se faisait avant, où on pouvait utiliser la thématique de la commission pour discuter de projets nouveaux ou de prospectives, on le fera dans un autre type de réunion. Ces réunions-là, elles sont vraiment dans le cadre de la préparation du Conseil.

Il y avait jusqu'à présent 7 commissions thématiques, un nombre qui est révisé à 4. Des commissions qui sont moins nombreuses, mais resserrées, sur lesquelles vous êtes invités, évidemment, à participer le plus nombreux possible, puisque, comme elles sont moins nombreuses, elles présenteront probablement plus de délibérations. C'est l'occasion d'étayer, on va dire, le contenu d'une délibération, et de poser les questions, notamment aux services, même s'ils sont à votre disposition, évidemment, le reste du temps. C'est l'occasion de le faire préalablement à un Conseil.

Le fonctionnement : les membres du Bureau, qu'ils soient Vice-Présidents ou Conseillers Délégués, ils sont tous membres de droit de toutes les commissions. Pour les membres du Bureau, vous n'avez pas besoin de vous signaler pour vous inscrire dans les commissions en question. Vous êtes membres de toutes les commissions. Concernant les Conseillers Communautaires qui ne sont pas membres du Bureau, vous pouvez vous inscrire dans deux commissions au maximum sur les quatre.

Ce que je vais vous proposer ce soir, c'est que l'on constitue les commissions à main levée. Je vais donner les intitulés, sachant que, peuvent être représentés dans une commission tous les Conseillers Communautaires, qu'ils soient ou non membres du Bureau. Ils peuvent être représentés par un membre du conseil municipal de leur commune. Par définition, un membre du Bureau qui est membre de toutes les commissions, peut aller lui-même à l'une d'entre elles et envoyer un conseiller municipal sur les trois autres, par exemple. Et pour les conseillers qui ne sont pas membres du Bureau, ils peuvent participer à une commission et se faire représenter à la seconde. Après c'est une organisation à avoir au niveau de la commune puisque bien évidemment, toutes les communes étant représentées dans le Bureau, ça permet de vous dispatcher avec des adjoints, par exemple, qui suivent plus précisément tel ou tel dossier.

D'une manière générale, on essaiera que les commissions aient une organisation souple, c'est-à-dire que pour les communes, à chaque fois que de besoin, les membres du Bureau pourront être représentés dans ces commissions, ou être représentés s'il y a plusieurs élus pour la commune. André, par exemple, tu peux t'inscrire dans deux commissions, participer à l'une, être représenté à l'autre, inverser la fois d'après. Les remplacements seront ponctuels. Ils peuvent être systématiques, mais ponctuels. Ça veut dire que vous n'êtes pas obligé de désigner un élu municipal qui participera toute l'année à une commission à votre place. Cela permet d'avoir une souplesse, et selon les dossiers qui sont étudiés, que ce soit un adjoint ou un conseiller municipal de vos communes, différent, qui participe d'une séance sur l'autre. C'est souple.

Les quatre commissions :

- la commission n° 1 : Soutien aux Communes, Tourisme et Attractivité, Développement Economique et Marketing Territorial ;
- la commission n° 2 : Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Equipements Culturels et Sportifs ;
- la commission n° 3 : Déchets, Cycle de l'Eau, Transition Energétique ;
- la commission n° 4 : Habitat, Politique de la Ville, Transports, PLUi.

Vous aviez eu, je pense, les intitulés des commissions préalablement. On a identifié, avant de procéder à main levée, les Vice-Présidents qui participeront à chacune des commissions.

Pour la commission n° 1, il est proposé à Isabelle LANTUEJOL de la présider, et les autres Vice-Présidents qui en seront membres seront Patrick BOISSET et Stéphanie ROUCHET.

Les membres du Bureau ne lèvent pas la main, vous l'avez compris, ce n'est pas la peine.

Quels sont les conseillers communautaires qui souhaitent participer à cette commission ?

(Les conseillères et conseillers communautaires intéressés lèvent la main).

S. NUGOU- On note la plupart des noms. Après vous avez aussi le petit formulaire que l'on vous a remis à l'entrée. Je vous invite à le compléter et à nous le remettre, comme cela, nous serons sûrs de n'oublier personne.

M. LE PRESIDENT- Cela permet de voir, à peu près, l'équilibre démographique des commissions.

Pour la commission n° 2, qui souhaite participer à cette commission ?

(Les conseillères et conseillers communautaires intéressés lèvent la main).

M. LE PRESIDENT- Pour les personnes qui ont un pouvoir, l'idéal est de remplir le formulaire. Ce sera plus lisible, je pense.

Pour la commission n° 3, qui souhaite participer à cette commission ?
(Les conseillères et conseillers communautaires intéressés lèvent la main).

Pour la commission n° 4, qui souhaite participer à cette commission ?
(Les conseillères et conseillers communautaires intéressés lèvent la main).

M. LE PRESIDENT- L'équilibre des commissions est à peu près maintenu donc c'est très bien. Je vous remercie.

Nous avons un Conseil le 22 juin, la première réunion des commissions aura lieu la semaine du 8 juin. Pour que vous ayez un ordre d'idée, il y aura une commission par jour la semaine qui précède le Bureau, donc deux à trois semaines avant le Conseil.

Je mets cette délibération au vote.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Y a-t-il des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 2 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE DES MARCHÉS

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- On passe, si vous êtes d'accord, à la délibération n° 2. Je mets la création des commissions d'appels d'offres au vote.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Y a-t-il des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

Je vous remercie.

Sur la composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Spécialisée des Marchés, je vais vous proposer un vote à main levée, si vous êtes d'accord, sur la base d'une liste :

- Titulaires : Christian POULHES, Patrick BOISSET, Audrey CORNET-VARGAS, Jean BOUNIOL, Frédéric GODBARGE ;
- Suppléants : Nicolas BONNET, Isabelle BERGHEAUD, Didier BERGERON, André ARNAL, Valérie SEMETEYS.

Est-ce que tout le monde est d'accord pour voter à main levée sur la base de cette liste ? Il n'y a pas d'objection ? Non. Donc on y va, je mets cette délibération au vote.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 2 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 3 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 3 : Création et composition de la commission de délégation de service public. Je vous propose de la même manière, un vote à main levée, sauf avis contraire, sur la base d'une liste qui est la suivante :

- Titulaires : Didier VAILLE, Sandrine TAILLEFER-PATRIER, Patrick DELORT, Bernadette GINEZ, Valérie SEMETEYS ;
- Suppléants : Georges RAMOS, Natacha DELFAU, Gérard PRADAL, Jean-Louis PRAX, Jean-François BARRIER.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 3 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 4 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 4 : Création et composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Proposition de liste :

- Titulaires : Robert FONTUGNE, Emmanuel ESTEVES, Isabelle LANTUEJOUL, Jean-Luc TOURLAN, Frédéric GODBARGE ;
- Suppléants : Marie-José ORTIGUES, Jean-Paul NICOLAS, Jean-Luc DONEYS, Nathalie GARDES, Philippe MAURS.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 4 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 5 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 5 : Création et composition de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Elle est composée de 6 titulaires et de 6 suppléants, plus des Associations que je vais citer parce qu'on les remercie de participer à cette commission : l'ADAPEI, l'Association des Paralysés de France, l'Association Voir Ensemble, l'Association Française contre les Myopathies, l'Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds et Malentendants, et la SPL STABUS.

Proposition de liste :

- Titulaires : Léa MARRE, Laurent MARTRES, Catherine MANHEVAL, Valérie SEMETEYS, Dominique FABREGUES, Nathalie BESSIERES ;
- Suppléants : Didier VAILLE, Hervé SEGUIS, Marie-Agnès ROCH, Caroline REVEILLOU, Geneviève ROLLAND, Dominique LAVIGNE.

Qui approuve la composition de cette commission ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 5 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 6 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL – COMPOSITION EN VUE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 10 DÉCEMBRE 2026

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRÉSIDENT- La délibération n° 6 : Composition du Comité Social Territorial en vue des élections professionnelles du 10 décembre 2026. Il s'agit ici, non pas de fixer sa composition au niveau des noms, mais simplement sa composition en termes de nombre d'élus.

Il vous est proposé de fixer à 4 le nombre de représentants titulaires et suppléants au sein du CST, de décider le maintien du paritarisme numérique au sein du CST et de sa formation spécialisée en retenant le même nombre de représentants titulaires et suppléants dans chaque collège, de décider le recueil de l'avis des représentants de la collectivité tant par le comité social territorial que sa formation spécialisée, de rappeler que dans le cadre de la délégation qui a été consentie par le conseil, le Président est autorisé à ester en justice pour tout litige lié auxdites élections professionnelles.

Y a-t-il, sur ce point, des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 6 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 7 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – SOCIÉTÉ ANONYME PUBLIQUE LOCALE "AURILLAC DÉVELOPPEMENT" - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT(E)S PERMANENT(E)S AU CONSEIL ET DU (DE LA) REPRÉSENTANT(E) PERMANENT(E) AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRÉSIDENT- La délibération n° 7 : Société Anonyme Publique Locale « Aurillac Développement » - Désignation des représentants permanents au Conseil et du représentant permanent aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires. Je vous propose la liste suivante :

- Pour le Conseil d'Administration : Natacha DELFAU, Patrick CASAGRANDE, Jean-François RAMOND, Laurent COURCHINOX, Bernadette GINEZ ;
- Pour l'Assemblée Générale :
Titulaire : Patrick CASAGRANDE ;
Suppléante : Bernadette GINEZ.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 7 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 8 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – SOCIÉTÉ ANONYME PUBLIQUE LOCALE "STABUS" - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT(E)S PERMANENT(E)S AU CONSEIL ET DU (DE LA) REPRÉSENTANT(E) PERMANENT(E) AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRÉSIDENT- La délibération n° 8 : Société Anonyme Publique Locale « STABUS » - Désignation des représentants permanents au Conseil d'Administration et des représentants permanents aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires. Il y a 8 administrateurs membres du Conseil d'Administration. Je vous propose la liste suivante :

- Pour le Conseil d'Administration : Patrick CASAGRANDE, Djouma SALMI, Georges RAMOS, Catherine MANHEVAL, Maryline MONTEILLET, Jean BOUNIOL, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC ;
- Pour l'Assemblée Générale :
Titulaire : Catherine MANHEVAL ;
Suppléant : Patrick CASAGRANDE.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 8 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 9 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – SEM SEBA 15 (SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DU BASSIN D'AURILLAC – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT(E)S PERMANENT(E)S AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU (DE LA) REPRÉSENTANT(E) PERMANENT(E) AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRÉSIDENT- La délibération n° 9 : SEM SEBA 15 - Désignation des représentants permanents au Conseil d'Administration et des représentants à l'Assemblée Générale. On fera, si vous êtes d'accord, un vote à main levée également sur cette délibération. Je vous propose comme liste :

- Pour le Conseil d'Administration : Patrick BOISSET, Emmanuel ESTEVES, Nathalie CLUSE ;
- Pour l'Assemblée Générale :
Titulaire : Patrick BOISSET ;
Suppléante : Nathalie CLUSE.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 9 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 10 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION AU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU BASSIN D'AURILLAC, DU CARLADES ET DE LA CHATAIGNERAIE
Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 10 : Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au Syndicat Mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie. Je vais vous lire la liste qu'il vous est proposé d'adopter :

- Comme membres titulaires, au nombre de 18: Audrey CORNET-VARGAS, Patrick CASAGRANDE, Catherine MANHEVAL, Stéphanie ROUCHET, Patrick BOISSET, Emmanuel ESTEVES, Maryline MONTEILLET, Céline MAS, Aymeric FAIVRE, Bernadette GINEZ, Louis ESTEVES, Benjamin ROUME, Evelyne LADRAS, Jean-François BARRIER, Jean-Michel FAUBLADIER, André ARNAL, Hervé SEGUIS, Isabelle LANTUEJOUL ;
- Suppléants: Thierry BRETOME, Christian POULHES, Jean-Pierre CAVANIE, Laurent COURCHINOX, Patrick DELORT, Philippe FABRE, Nathalie GARDES, Robert FONTUGNE, Jean-Luc DONEYS.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 10 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

J'en profite pour inviter les membres nouvellement désignés à la première réunion du Comité Syndical du SCoT, qui est une réunion d'installation, un petit peu comme on l'a fait ici le mois dernier, qui aura lieu le lundi 11 mai à 18h30, c'est-à-dire la semaine prochaine, ici même, avec du coup, nos collègues du Carladès et de la Châtaigneraie. Ce sera aussi un Conseil de désignation du Président, des Vice-Présidents, et ainsi de suite. J'encourage toutes les personnes dont les noms ont été cités, et y compris les suppléants d'ailleurs, parce qu'après tout, c'est bien d'assister à cette séance d'installation pour prendre la mesure de ce qu'est le SCoT, puisqu'il est particulièrement compétent chez nous, et donc c'est bien de s'en imprégner. Je vous remercie et on aura du coup l'occasion la semaine prochaine de présenter un petit peu toutes les ambitions qu'il y a autour du SCoT, puisque vous le savez, c'est un document préalable à l'édification du PLUi, et qui commande une bonne partie de l'aménagement du territoire à l'échelle de l'Agglo et en réalité de l'arrondissement d'Aurillac.

DÉLIBÉRATION N° 11 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CANTAL
Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 11 : Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Je vous propose pour cette délibération de désigner :

- Marie-Agnès ROCH, Emmanuel BILLOUX, Nathalie CLUSE.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 11 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 12 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – EPIC « OFFICE DE TOURISME » – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 12 : EPIC « Office de Tourisme » - Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au sein du comité de direction. Je vous propose de désigner :

- Titulaires: Stéphanie ROUCHET, Djouma SALMI, Thierry LEYMARIE, Robert FONTUGNE, Philippe FABRE, Laurent COURCHINOX, Maryline MONTEILLET, David LOPEZ, Jean-Michel FAUBLADIER ;
- Suppléants: Jean-François RAMOND, Edwige CAMBOU-FREYSSAC, Natacha DELFAU, Isabelle BERGHEAUD, Aymeric FAIVRE, Patrick DELORT, Philippe MAURS, Valérie SEMETEYS, Jean BOUNIOL

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 12 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 13 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION AU SEIN DE L'INSTANCE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DE L'ENTENTE CONSTITUÉE AVEC LE SYDED DU LOT POUR LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 13 : Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au sein de l'instance de suivi et de contrôle de l'Entente constituée avec le SYDED du Lot pour le tri des déchets recyclables, soit 2 représentants. Je vous propose :

- le Vice-Président en charge de la thématique, Louis ESTEVES, associé à Emmanuel BILLOUX

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 13 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 14 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION AU SEIN DE L'INSTANCE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DE L'ENTENTE CONSTITUÉE AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE CÈRE ET GOUL EN CARLADÈS ET DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 14 : Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération au sein de l'instance de suivi et de contrôle de l'Entente constituée avec les Communautés de Communes de Cère et Goul en Carladès (Carladès Communauté) et de la Châtaigneraie Cantalienne pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI. Je vous propose les candidatures suivantes :

- Titulaires : Nicolas BONNET, Hervé SEGUIS, Gérard PRADAL ;
- Suppléants : Marie-Agnès ROCH, Jean-Pierre CAVANIE.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 14 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

Je vous précise que les Conseillers Communautaires aurillacois sont cités en premier à chaque fois parce que tout simplement, je les avais renseignés en premier dans ce tableau, mais il n'y a pas d'ordre en tant que tel.

DÉLIBÉRATION N° 15 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION DANS DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRÉSIDENT- La délibération n° 15 : Désignation des représentants d'Aurillac Agglomération dans divers organismes extérieurs. Je vais vous offrir une longue lecture, on vote sur l'ensemble. Ce que je vous propose, c'est de m'arrêter à la fin de chaque page, s'il y a des remarques, vous n'hésitez pas.

- Accent Jeunes - Association Accueil Entraide Jeunes :
2 personnes au Conseil d'Administration : Edwige CAMBOU-FREYSSAC, Dominique LAVIGNE
- AFAPCA - Association pour la Formation et l'Accompagnement des Personnes en Contrats Aidés :
1 personne au Conseil d'Administration : Catherine MANHEVAL
- ARCIVADE - Association de Réflexion sur une coopération Interdépartementale pour la Valorisation des Déchets :
3 administrateurs : Louis ESTEVES, Robert FONTUGNE, Marie-Hélène SERONIE.
- Agence Technique Départementale "Cantal Ingénierie et Territoires" :
1 administrateur : Nathalie CLUSE,
1 membre de l'Assemblée Générale : Jean-Pierre CAVANIE.
- Association « Eclat » :
1 administrateur : Léa MARRE,
3 membres de l'Assemblée Générale : Bernadette GINEZ, Natacha DELFAU, Léa MARRE.
- Association Habitat Jeunes Cantal :
Titulaire : Audrey CORNET-VARGAS,
Suppléant : David LOPEZ.
- Association « Maison des Volcans » - CPIE de Haute-Auvergne :
4 administrateurs : Didier VAILLE, Jean-Pierre PICARD, Aymeric FAIVRE, Jean-Louis PRAX.
- Association Club des Utilisateurs du Système Tobias et Orphée (C.U.T.O.) :
1 administratrice : Bernadette GINEZ.

- Association d'Insertion Oxygène :
2 membres : Jean-François RAMOND et Aymeric FAIVRE.
- Association des Ludothèques Françaises (A.L.F.) :
1 administratrice : Bernadette GINEZ.
- Association des Maires du Cantal (AMF 15): vous le savez sans doute, Aurillac Agglomération bénéficie d'un membre de droit au sein du Conseil d'Administration de l'Association. J'ai proposé au maire de la plus petite commune de notre Agglo, en l'occurrence Jean-Luc TOURLAN, d'y représenter l'Agglomération.
- Ensuite, les groupes de travail au sein de l'AMF : Groupe de Travail « Aménagement Scolaire du Territoire Cantalien » :
Titulaire : Philippe MAURS,
Suppléante : Isabelle BERGHEAUD.

M. LE PRESIDENT- Est-ce que jusque-là il y a des questions ? oui, Jean-Pierre.

JP. PICARD- Je souhaiterais être remplacé par Marie-Hélène SERONIE en qualité d'Administrateur à l'Association « Maison des Volcans » - CPIE de Haute-Auvergne.

M. LE PRESIDENT- Personne n'ose s'opposer ? Et bien moi non plus.

- Ensuite, toujours au sein de l'AMF : Groupe de Travail « Doctrine centrale photovoltaïque au sol » :
Titulaire : Nicolas BONNET,
Suppléant : Aymeric FAIVRE.
- Toujours au sein de l'AMF, Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage :
Titulaire : Nathalie GARDES,
Suppléant : Patrick DELORT.
- Groupe de travail au sein de l'AMF, Commission Départementale des professions foraines et circassiennes :
Titulaire : Jean-Louis PRAX,
Suppléant : Marie-José ORTIGUES.
- Association pour la Mesure de la Pollution Atmosphérique de l'Auvergne - ATMO Auvergne-Rhône Alpes :
1 administrateur : Aymeric FAIVRE.
- Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèque :
Bernadette GINEZ.
- Auvergne Rhône-Alpes Tourisme :
Stéphanie ROUCHET.
- Bois Énergies 15 (devenue Énergies 15), vous l'aviez un peu plus haut tout à l'heure :
Aymeric FAIVRE.
- Centre Social ALC Héлитas :
Edwige CAMBOU-FREYSSAC.

- Centre Social de Marmiers :
Audrey CORNET-VARGAS.
- Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre :
Gilbert NUMITOR.
- CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) :
Elu référent : Christian POULHES,
Référent technique : Nathalie BLANC.
- Collège Jeanne de le Treilhe :
Titulaire : Jean-François BARRIER,
Suppléante : Nathalie GARDES.
- Collège Jules Ferry :
Titulaire : Evelyne LADRAS,
Suppléante : Marie-Hélène SERONIE.
- Collège La Jordanne :
Titulaire : André ARNAL,
Suppléant : Thierry LEYMARIE.
- Collège La Ponétie :
Titulaire : Julien VIDALINC,
Suppléant : Gérard PRADAL.
- Comité de Gestion de l'Aérodrome d'Aurillac Tronquières :
3 titulaires : Patrick CASAGRANDE, Patrick BOISSET, Patrick DELORT ;
3 suppléants : Catherine MANHEVAL, Emmanuel ESTEVES, Isabelle LANTUEJOUL.

M. LE PRESIDENT- Je continue ? Tout va bien ?

- Comité de Pilotage des Sites Natura 2000 « Massif Cantalien et Monts et Plomb du Cantal » :
Aymeric FAIVRE.
- Comité Local pour l'Emploi :
Titulaire : Patrick BOISSET,
Suppléante : Audrey CORNET-VARGAS.
- Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement :
Pour le premier collège « représentants des collectivités territoriales » : Audrey CORNET-VARGAS.
- Comité Régional des Transports :
Titulaire : Catherine MANHEVAL,
Suppléant : Patrick DELORT.
- Comité de Suivi du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées :
Edwige CAMBOU-FREYSSAC.

- Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) Auvergne-Rhône-Alpes :
Titulaire : Louis ESTEVES,
Suppléant : Philippe FABRE.
- Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) – Sous-Commission Spécialisée pour l'Accessibilité des personnes handicapées :
Titulaire : 1 élu, Djouma SALMI, 1 technicien, Pascal ZARAMELLA,
Suppléant : 1 élue, Léa MARRE, 1 technicienne, Sandra NUGOU.
- Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) de Cantal Habitat et de Polygone :
Audrey CORNET-VARGAS.
- Commission de Médiation du Cantal (DALO) :
Titulaire : Gérard PRADAL,
Suppléante : Audrey CORNET-VARGAS.
- Commission de Suivi de Site (on parle des installations classées) :
Titulaires : Louis ESTEVES et Marie-José ORTIGUES,
Suppléants : Jean-François RAMOND et Aymeric FAIVRE.
- Commission Départementale des Risques Majeurs (Commission Préfectorale) :
Titulaire : Céline Mas,
Suppléant : Laurent COURCHINOUX.
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) :
Titulaire : Patrick CASAGRANDE,
Suppléant : Patrick BOISSET.
- Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) :
Titulaires : Isabelle LANTUEJOUL et Jean-Pierre PICARD,
Liste complémentaire : Jean-Michel FAUBLADIER.
- Commission Territoriale SAFER (Via l'AMF) :
Titulaire : Céline Mas,
Suppléant : Jean-Pierre CAVANIE.
- Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) :
Titulaire : Caroline REVEILLOU,
Suppléante : Evelyne LADRAS.
- Conseil d'Orientation Stratégique (COS) de Clermont Université :
2 titulaires : Patrick CASAGRANDE et Jean-Luc DONEYS.
- Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Aurillac : On les a votés la dernière fois, c'est pour information :
Isabelle LANTUEJOUL et Sandrine TAILLEFER-PATRIER.
- CROUS Clermont Auvergne :
Titulaire : Jean-Luc DONEYS,
Suppléante : Marie CIPIERE, qui est une administrative.

- L'EREA :
Titulaire : Jean-Luc DONEYS,
Suppléante : Marie-José ORTIGUES.
- Comité de programmation LEADER 2023-2027 - Groupement d'Action Locale Cantal (GAL) :
Titulaire : Djouma SALMI,
Suppléant : Jean-Pierre PICARD.
- GART - Groupement des Autorités Responsables de Transport :
Titulaire : Catherine MANHEVAL,
Suppléant : Jean-Luc TOURLAN.
- Groupement d'Intérêt Public « Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique » (GIP CRAIG).
Titulaire : Jean-Paul NICOLAS,
Suppléant : Frédéric GODBARGE.
- Initiative Cantal :
1 membre du Conseil d'Administration : Patrick BOISSET.
- LEGT - Jean Monnet et Jean Mermoz :
Titulaire : Emmanuel ESTEVES,
Suppléant : Jean-Michel FAUBLADIER.
- LEP Raymond Cortat :
Titulaire : Edwige CAMBOU-FREYSSAC,
Suppléante : Nathalie GARDES.
- Lycée Émile Duclaux :
Titulaire : Audrey CORNET-VARGAS,
Suppléant : Emmanuel BILLOUX.
- CANTAL HABITAT :
1 titulaire : Jean-François RAMOND.
- Marque Auvergne :
1 titulaire : Patrick CASAGRANDE.
- Mission Locale de l'arrondissement d'Aurillac :
6 administrateurs : Léa MARRE, Edwige CAMBOU-FREYSSAC, Patrick CASAGRANDE, Marie-Agnès ROCH, Geneviève ROLLAND, Gérard PRADAL.
- Pôle Fromager AOP Massif Central :
1 membre du Collège des Collectivités Territoriales : Nathalie CLUSE.
- Régie « Auvergne Numérique » :
1 titulaire : Jean-Paul NICOLAS,
1 suppléant : Jean-François BARRIER.
- SA HLM Interrégionale Polygone :
1 membre du conseil d'administration : Audrey CORNET-VARGAS.

- Union des Aéroports Français :
1 titulaire : Stéphanie ROUCHET,
1 suppléant : Michel ANDRIEU.
- Association AMORCE (Association pour l'accélération de la transition écologique) :
Titulaire : Jean-Pierre CAVANIE,
Suppléant : Emmanuel BILLOUX.
- Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) :
1 titulaire : Jean-Paul NICOLAS.
- VALTOM – PROJET PAMPA : on parle de la consigne collective du verre :
Titulaire : Louis ESTEVES,
Suppléante : Maryline MONTEILLET.
- France Active Auvergne :
Titulaire : Patrick BOISSET,
Suppléant : Emmanuel ESTEVES.
- Auvergne-Rhône-Alpes-Entreprises :
1 administrateur : Patrick CASAGRANDE.

M. LE PRESIDENT- Je vous remercie pour votre écoute.

Y a-t-il, sur cette longue liste, des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 15 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

**DÉLIBÉRATION N° 16 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CRÉATION DES EMPLOIS
« COLLABORATEURS DE CABINET » - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°DEL_2026_066
DU 14 AVRIL 2026 – APPROBATION DU MONTANT DES CRÉDITS AFFECTÉS
Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE**

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 16 : Création des emplois « Collaborateurs de Cabinet » - Annule et remplace la délibération du 14 avril 2026.

Très rapidement, il s'agit d'une mise à jour, en réalité, de cette délibération, pour la création de 2 jusqu'à 3 collaborateurs de cabinet, sur un cabinet mutualisé entre la ville d'Aurillac et l'Agglomération, avec des collaborateurs qui seront contractuellement mis à la disposition de la Ville par l'Agglomération, en réalité, notamment :

- un collaborateur qui sera à 80% pour l'Agglomération et à 20% pour la Ville,
- un autre collaborateur pour lequel ce sera l'inverse,
- un directeur ou une directrice de cabinet qui sera pour moitié Agglo et pour moitié Ville.

C'est l'essentiel de cette délibération, en fait, sur la distribution notamment des quotités d'emploi.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 16 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉLIBÉRATION N° 17 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENT(E)S ET DES CONSEILLERS(ERES) DELEGUE(E)S

Rapporteur : M. Patrick CASAGRANDE

M. LE PRESIDENT- La délibération n° 17 : Fixation des indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et des Conseillers Délégués.

Rapidement, sur cette délibération, il est question de fixer, notamment, les indemnités des Vice-Présidents qui sont identiques à la mandature précédente, et celles des Conseillers Délégués qui est renforcée par rapport à la mandature précédente, dans la mesure de ce qui pouvait être fait. L'objectif étant de compenser bien évidemment le temps qui est consacré au mandat.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 17 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

Je cède sans attendre la parole à Nathalie GARDES.

DÉLIBÉRATION N° 18 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CRÉATION DE TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS – PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ET DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS 2026 PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS DU BOP 135

Rapporteur : Madame Nathalie GARDES

N. GARDES- Merci, Monsieur le Président. Je vais juste vous présenter une délibération qui porte sur une demande de subvention dans le cadre de la création de locatifs à Aurillac, sur les terrains familiaux. Conformément aux obligations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage qui prévoit 18 terrains sur l'Agglomération d'ici 2027, une première opération concerne la réalisation de trois terrains au lieu-dit « la Sablière », sur des parcelles déjà acquises par l'Agglomération. Le projet avait été engagé en juillet 2025, les travaux pourraient débuter en 2027. L'Etat peut financer jusqu'à 21 000 euros par terrain, dans le cadre d'un appel à projets au titre du programme 135, soit un montant total de soutien de 63 000 euros. Il est à noter que l'Agglo avait déjà déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre du même appel à projets en 2025, qui avait été mis en attente faute de crédits. Il est donc proposé d'approuver le plan de financement que vous avez sur vos dossiers et de solliciter ces subventions dans le cadre de l'appel à projets 2026, qui est à déposer avant le 15 mai, ainsi que d'autoriser M. le Président à effectuer les démarches et signer les documents nécessaires. Ce projet a un coût de 787 095 euros et en plus de cette subvention, la Collectivité a déposé une autre demande de subvention auprès de l'État au titre de la DETR pour un montant de 78 800 euros, dont nous devrions avoir un retour courant mai.

M. LE PRESIDENT- Je vous remercie. Effectivement, il est question de la continuité d'un projet qui a été lancé sous l'ancienne mandature, et il s'agit de prendre une délibération, notamment pour pouvoir appeler les subventions de l'Etat, tout simplement.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Des abstentions ? Non.

(Les conseillères et conseillers communautaires votent à main levée).

La délibération n° 18 est adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie.

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT, DU 1^{er} VICE-PRÉSIDENT ET DU BUREAU PRISES EN REGARD DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Décisions prises depuis le Conseil du 23 février 2026

Je vous rends compte des décisions qui ont été prises par le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Bureau, au regard des délégations accordées par le Conseil Communautaire depuis le 23 février 2026. Vous avez la liste de ces décisions qui figure en annexe.

Il n'y a pas de remarques particulières ? Non.

Je vous remercie.

On arrive au bout des délibérations. Je vous rappelle la date de notre prochain Conseil, le 22 juin, qui sera précédé d'un Bureau et des 4 Commissions. Cette fois-ci, on va partir sur le schéma des commissions, ce qu'on n'a pas fait jusqu'à présent.

Je rappelle aux membres du Comité Syndical du SCoT, la date et l'heure exacte du Comité d'Installation, le lundi 11 mai 2026 à 18h30, salle du Conseil.

Je vous remercie et je lève la séance. Merci beaucoup.

La séance est levée à 19 h 30.

Le Président,

Le Secrétaire de Séance,

Patrick CASAGRANDE

Nicolas BONNET